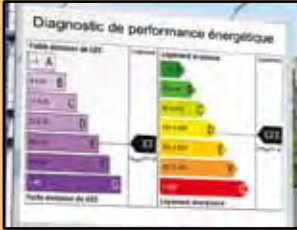




# CHEVRY-COSSIGNY

## MAGAZINE MUNICIPAL



*Mieux comprendre la  
Réforme Thermique 2012*



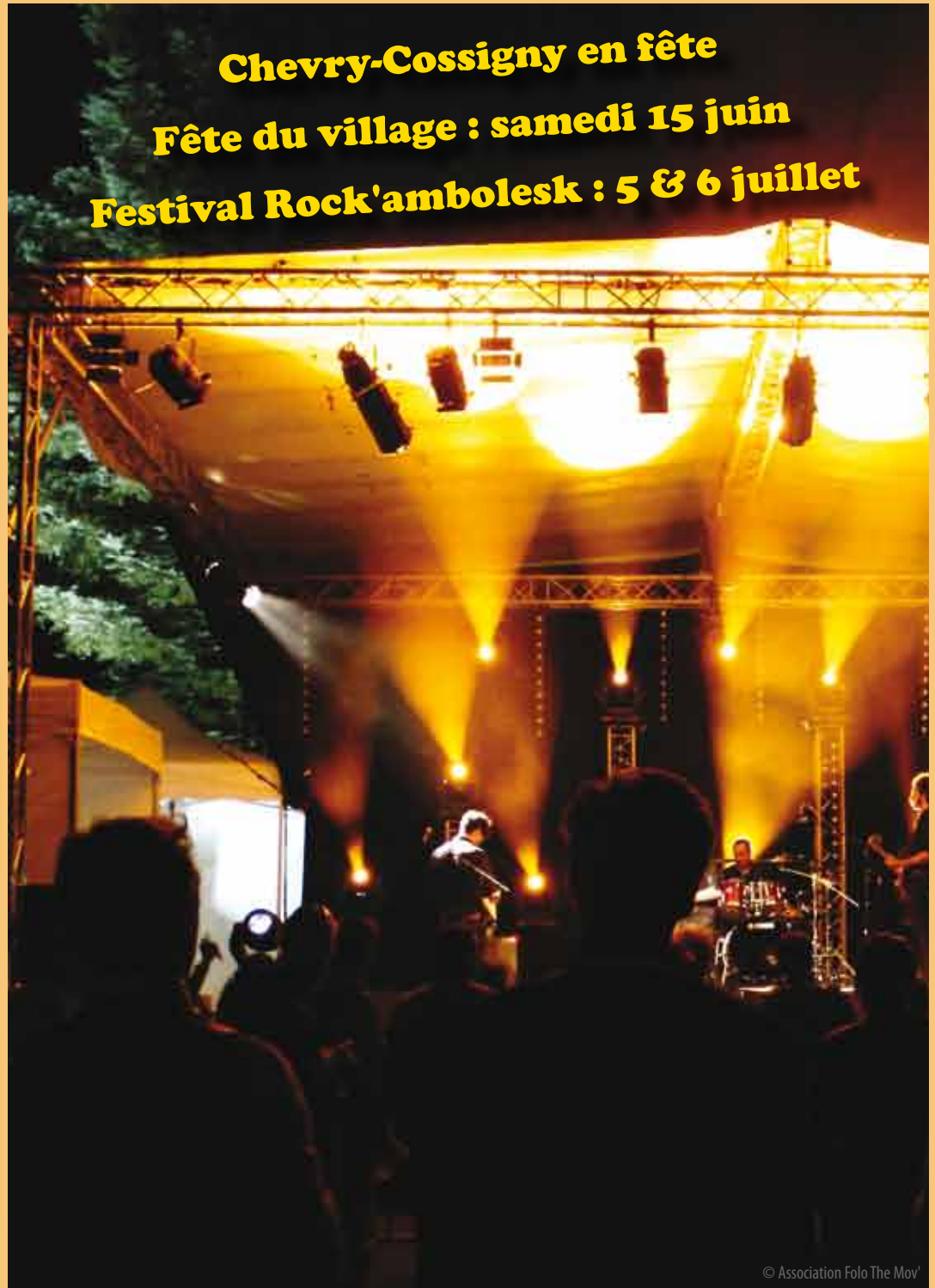
*Nouvelle organisation  
pour l'ACACC*



*Vous êtes invités à la  
Garden Party du Golf de  
la Marsaudière*



*Réflexion sur l'analyse  
des besoins sociaux*



**Chevry-Cossigny en fête**  
**Fête du village : samedi 15 juin**  
**Festival Rock'ambolesk : 5 & 6 juillet**

© Association Folio The Mov'



# LES FINANCES

N° 30 - JUIN - JUILLET - AOÛT - 2013

# BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

## LE MARCHÉ DE CHEVRY-COSSIGNY ACCUEILLE TROIS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Place du marché tous les mercredis matin



### Volailier

Votre nouveau volailier ne propose que des produits frais, de qualité, directement de la ferme : poulet fermier, de Challans, filets de canard, rôti de lapin...

*Vous pouvez aussi commander : 06 09 59 05 12*

### Primeur

De bons fruits et légumes de saison, pour le plaisir et la santé, alors, profitez-en.



### Poissonnier

Pour vos poissons et crustacés, faites confiance à votre nouveau poissonnier. Pêche directe petit bateau, produits de nos côtes et qualité artisanale.

*Pour vos plateaux de fruits de mer commandez une semaine à l'avance : 06 15 26 32 04*

## "Le Tournedos Cossigny"



Dans une ambiance chaleureuse et familiale, "Le Tournedos Cossigny" vous reçoit dans une atmosphère accueillante au décor soigné. Une pause gourmande s'offre à vous, avec des plats à la fois savoureux et généreux. Nous vous ferons découvrir les richesses de la cuisine traditionnelle, Provençale et plus spécialement la cuisine Camarguaise.

Au bar, toute une gamme de cocktails vous sera proposée. Et lorsque vous repartirez, nous espérons vous avoir fait apprécier cette rencontre.

**Le Tournedos Cossigny et toute son équipe vous accueillent toute l'année. Ouvert tous les midis (sauf le dimanche) et les jeudis, vendredis et samedis soir.**

**Tél. : 01 64 05 20 54**

**PARM**

Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY  
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79  
Email : parm4@wanadoo.fr

**CHEVRY AMBULANCES**  
AMBULANCES - V.S.L.

24 H/24

URGENCES  
CONSULTATIONS  
TRANSPORTS  
PARAMÉDICALISÉS

7 J/7  
TRANSPORTS :  
SÉRIE •  
ENFANTS •  
PERSONNES •  
À MOBILITÉ RÉDUITE

**01 64 05 98 30**  
77173 CHEVRY-COSSIGNY

**Poney Club Epona**  
01 60 62 21 26

EN JUIN  
Ouverture des inscriptions  
pour la saison 2013/2014

TOUT L'ÉTÉ  
Stage tous niveaux

Profitez de la fête du club samedi 22 juin  
pour vous renseigner.

[www.clubepona.com](http://www.clubepona.com)

**VERGERS DE COSSIGNY**

Production de fruits et légumes biologiques  
Magasin d'alimentation biologique :  
Epicerie, pain, produits laitiers...

**biocoop**

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

# SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

Un point sur les quelques changements survenus au sein de nos collectivités territoriales.

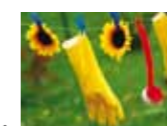
L'agenda..... p. 6-7



L'été sera particulièrement marqué par les nombreuses festivités organisées sur le territoire avec, parmi les temps forts : la fête du village, la fête de la musique ou encore le Festival Rock'Ambolesk.

Environnement ..... p. 8-9

Ressources énergétiques, consommation, gestion des déchets, des mesures concrètes pour préserver l'environnement.



Travaux & Urbanisme ..... p.10-11

Nous déplorons de nombreuses et régulières dégradations dont le coût pour la collectivité est loin d'être anecdotique.

Sport, culture & loisirs ..... p. 12-13

Les 17<sup>e</sup> Jeux de Seine-et-Marne auront lieu cette année sur le territoire de l'Orée de la Brie.



L'été à Chevry-Cossigny p. 14-15

Retrouvez toutes les informations sur les temps forts des fêtes de l'été.



Dossier ..... p. 16-19

Le choix de l'investissement par rapport au fonctionnement avec une vision à long terme et une politique des finances maîtrisée.



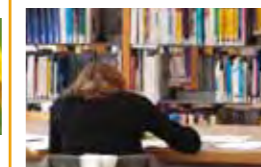
Enfance & scolaire..... p. 20-21

Changement d'horaires de l'accueil périscolaire du matin et de l'école maternelle à la rentrée de septembre 2013.



La jeunesse ..... p. 22-23

Le Conseil général accorde une aide à la mobilité aux jeunes seine-et-marnais qui poursuivent des études supérieures.



Retour en images ..... p. 24-25

Diagnostic santé ..... p. 26-27

L'accès aux soins et la pénurie annoncée de certaines professions est une préoccupation, le point sur la situation.



Vie locale et sociale ..... p. 28-29

Les CCAS et la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie travaillent sur l'Analyse des Besoins Sociaux.



Informations pratiques ..... p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 30 - JUIN - JUILLET - AOÛT 2013

**Edition :** Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : [mairie@chevry-cossigny.com](mailto:mairie@chevry-cossigny.com)

**Directeur de la publication :** Pierre Bazier

**Comité de rédaction :** F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge

**Conception/réalisation :** Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres  
Tél. : 01 69 49 88 10 - [www.orange-sanguine.com](http://www.orange-sanguine.com)

**Crédit photos :** Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine

**Impression :** Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -  
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

**Tirage :** 1 800 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



CONCEPTION  
 REALISATION  
 JARDINS  
 BAIGNADES  
 NATURELLES



# DUFAÿ-MANDRE Paysage



**Au service du paysage depuis plus de 50 ans !**



CONSEILS  
 DIAGNOSTICS  
 DEVIS DETAILLES  
 ETUDES PAYSAGERES



**Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny**  
**Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr**



## L'ÉDITO



*Agir aujourd'hui  
 pour demain*

**C**omme vous avez pu le lire dans la presse ou l'entendre ici ou là, il y a eu quelques changements au sein de nos collectivités territoriales. Certains me concernent particulièrement puisque je ne suis désormais plus vice-président de l'Orée de la Brie. Afin de clarifier la situation et d'éviter toute confusion, j'aimerais ici m'en expliquer.

Par sa vocation d'assurer l'équilibre emploi/habitat et de bénéficier de rentrées financières, la ZAC est un projet capital pour notre commune. Nous y travaillons depuis de longues années, puisque déjà, avec l'ancienne municipalité, nous l'avons inscrite dans le PLU de 2006. Nous n'avons eu de cesse de créer les conditions d'attractivité de notre territoire dont la fibre optique représente l'un des atouts majeurs. C'est un avantage concurrentiel, mais pour combien de temps encore ?

Si ce dossier rencontre, depuis son origine pourrait-on presque dire, de nombreux obstacles, à commencer par la fameuse crise de 2008, nous considérons qu'il aurait pu et aurait dû, sinon aboutir du moins être en phase de concrétisation.

Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, avec la TPU (Taxe Professionnelle Unique), la gestion des ZAC a été transférée à la CCOB. La commune a donc abondé le budget intercommunal en ce sens. J'ai évoqué l'historique de ce projet dans mon précédent édito, je n'y reviendrai donc pas plus en détail. Toujours est-il que depuis quelques mois le dossier stagne pour des raisons que la municipalité de Chevry-Cossigny conteste. Je me suis également exprimé sur ce sujet.

Cette situation a naturellement causé quelques tensions au sein de la CCOB. Aussi, par souci d'intégrité et pour garantir la sérénité nécessaire quant à la gestion de ce dossier, j'ai décidé de démissionner de la présidence de la commission "Travaux - Urbanisme - Environnement" de la CCOB.

Dans les entrefaites, nous avons à voter le budget intercommunal. Etant en désaccord sur le dossier ZAC, je ne l'ai pas approuvé. M. Aubert, alors Président de la CCOB, a donc décidé de me retirer ma délégation de vice-Président. Rassurez-vous, j'ai été remplacé par Monsieur Jack Debray (ancien maire-adjoint de Chevry-Cossigny aux travaux) par conséquent fort compétent en la matière et parfaitement au courant de ce dossier. Depuis, M. Aubert a lui-même démissionné de ses fonctions de maire de Brie-Comte-Robert et, de fait, de celles de Président de la CCOB. Une nouvelle équipe est donc en place, et gageons que tout reparte sur de bonnes bases.

Je déplore bien entendu la situation mais la démocratie c'est aussi ça, défendre ses convictions, tenir ses engagements, savoir se mobiliser et nous avons sur ce point chacun les nôtres. Tous étant respectables, chacun doit être respecté. Notre objectif à présent est de travailler avec la CCOB dans l'intérêt de tous et dans de bonnes conditions.

Pour des raisons personnelles et sans lien direct avec ce qui vient d'être dit, je vous annonce par ailleurs, que je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat municipal. Je mènerai celui-ci jusqu'à son terme en coopération avec l'équipe municipale avec une volonté intacte et dans le même état d'esprit qu'au premier jour à savoir : responsabilité et bienveillance.

*Très bel été à tous.*

**Votre Maire  
 Pierre Bazier**

### >>> Les Maires-adjoints <<<



**Françoise NARCE**  
 1<sup>er</sup> Maire-adjoint  
 Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



**Alain WOFYSY**  
 4<sup>e</sup> Maire-adjoint  
 Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



**Cécile GAUTIER**  
 2<sup>e</sup> Maire-adjoint  
 Chargée des finances



**Sylvie LECAPLAIN**  
 3<sup>e</sup> Maire-adjoint  
 Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



**Jacques DELMAS**  
 6<sup>e</sup> Maire-adjoint  
 Chargé des travaux, du transport et des eaux

# L'AGENDA TRIMESTRIEL

## > La fête du village - samedi 15 juin

Il était une fois à Chevy-Cossigny ! Ambiance Western au village samedi 15 juin. Rappelez-vous ces grands films, ces répliques cultes "Un Smith & Wesson bat quatre as" ; " Consommée avec modération, l'eau ne peut pas faire de mal" ; " Le monde se divise en deux catégories, il y a ceux qui ont un pistolet chargé et ceux qui creusent, toi tu creuses ! " et tant d'autres. Et ces paysages à couper le souffle, ces musiques légendaires et ces regards qui en disent long. Tous les cow-boys, fans de stetsons et danse country, tous les fans de Henry Fonda, Clint Eastwood, Charles Bronson et tous les adeptes de nouvelles expériences, en selle !

*Vos rendez-vous...*

*de l'été*



### DICTON

"Le temps qu'il fait en juin le 3 sera le temps de tout le mois"

**Mercredi 5 juin**  
Atelier théâtre enfants  
à 19h30 à la Marmite

**Mercredi 12 juin**  
Opération nettoyage  
de 14h30 à 17h avec le CMJ

**Du 8 au 16 juin 2013**  
17<sup>e</sup> Jeux de Seine-et-Marne  
à Brie-Comte-Robert

**Vendredi 14 juin**  
Gala de la Pause Méridienne

**Samedi 15 juin**  
Fête du village

**Samedi 15 juin**  
Kermesse de l'école maternelle

**Mercredi 19 juin**  
Île aux loisirs : goûter musical avec  
l'Ecole de Musique de 14h30 à 17h  
à la Marmite

**Vendredi 21 juin**  
Fête de la musique dans le Parc de  
la Marmite à partir de 19h30

**Samedi 22 juin**  
Fête de la musique des enfants  
à la terrasse de la Médiathèque  
à partir de 16h - Entrée gratuite

**Samedi 22 juin**  
Spectacle Danse & Gym'Form  
Salle polyvalente André ENAT  
à partir de 20h

**Dimanche 22 juin**  
Fête du club épona

**Dimanche 23 juin**  
Domaine de la Marsaudière : Journée  
festive à la découverte du golf  
Entrée gratuite

**Mercredi 26 juin**  
Les « JO des Jeunes »  
de 14h à 17h30

**Samedi 29 juin**  
Réunion de quartier

**Vendredi 5 et  
Samedi 6 juillet**  
FESTIVAL ROCK'AMBOLESK  
Parc Albert Dauvergne

**Judi 4 juillet**  
Conseil municipal à 20h30  
A l'ancienne bibliothèque  
Vacances scolaires - **6 juillet**

### Soldes d'été

Ils commencent à partir du mercredi  
26 juin 2013 à 8 heures du matin et  
se terminent 5 semaines plus tard, le  
mardi 30 juillet 2013

**Du 6 au 13 juillet**  
Séjour d'été avec l'Espace Jeunes

**Samedi 13 juillet**  
Retraite aux flambeaux et  
animations. 21h30 Place P. Conti  
Feu d'artifice au Stade Didier  
Mounier à partir de 22h30

Fête nationale - **14 juillet**  
Assomption - **15 août**

### Premiers rdv de septembre

**Mardi 3 septembre**  
Reprise des cours

**Samedi 7 septembre**  
ASSOS TOI A NOUS'  
Organisée par le CMJ  
Salle Polyvalente de 14h à 17h

**Dimanche 8 septembre**  
FORUM DES ASSOCIATIONS  
Organisé par le Service Vie Associative  
et les Associations  
Salle Polyvalente de 9h à 13h



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie  
et consulter le site Internet [www.chevy-cossigny.com](http://www.chevy-cossigny.com)

## > Prochaine réunion

**SAMEDI 29 JUN 2013**

- **10h** Angle de la rue Louis de Funès et de la rue Marcel Carné
- **10h45** Angle de la rue Simone Signoret et de la rue Jules Raimu
- **11h15** Dans la rue Marcel Pagnol (sur le parvis de l'école élémentaire)

**Rues visitées :** Rue Marcel Pagnol, Rue Jules Raimu, Rue Simone Signoret, Rue Lino Ventura, Rue Yves Montand, Rue Louis de Funès, Rue Fernandel, Rue André Bourvil, Rue Marcel Carné, Impasse Pauline Carton, Rue Alice Saprich, Rue Arletty.

**En cas d'intempéries, la réunion se tiendra  
Salle du Conseil au 9 rue Jean Delsol- De 10h à 12h**



## > Retour sur la réunion du 22 février

### COSSIGNY

S'agissant du SPANC, les riverains se sont exprimés sur l'importance des coûts.

**Ils sont notamment liés au volume de chantiers à traiter ainsi qu'aux assurances et garanties à engager pour les entreprises candidates aux marchés.**

Une demande a été formulée pour planter des arbres fruitiers sur la place Frings en hommage à Lucien Frings.

**Les conditions techniques étant possibles, l'accord a été donné.**

La commune peut-elle encourager les maisons bioclimatiques dès fin 2013 pour aller plus vite que la révision du PLU ?

**Nous sommes en phase de transition du PLU, il faut donc étudier les**

**possibilités au cas par cas. Pour autant, dans la mesure où les travaux s'inscrivent dans le cadre du Grenelle II, ils sont autorisables après validation du permis de construire.**

Où en est la réflexion sur la déviation ?

**Aucune décision n'a encore été prise. Il s'agit simplement d'inscrire cette alternative au PLU.**

### ANGLE DES RUES CHARLES PATHÉ ET CHEMIN VERT

Différentes demandes d'entretien ont été formulées.

**Les services techniques ont été informés et la barrière au-dessus du ru du Coupe Gorge sera repeinte. Quant au Chemin de la butte plein d'ornières, un devis est en cours.**



## > Retour sur la réunion du 13 avril

### ANGLE RUE JEAN MERMOZ/ RUE DE LA BEAUDERIE

Les questions relatives à la circulation ont été prédominantes notamment du fait que la rue de la Beauderie sert de voie de délestage pour la rue Charles Pathé.

**Pour le moment, il n'y a pas d'autres solutions, c'est la raison de notre réflexion sur le plan de circulation. Concernant les problèmes de vitesse et de stationnement, nous avons travaillé avec les riverains sur des aménagements physiques pour y pallier. Quant au réaménagement de la rue de la Beauderie, nous avons pour objectif de déposer le projet en 2013.**

Des riverains ont évoqué le caractère gênant du stationnement des véhicules sur le zébra Rue de la Beauderie et souhaiteraient un dispositif dissuasif.

**Un deuxième panneau indiquant le zébra pour décourager le stationnement a été commandé.**

### RUE MAURICE AMBOLET

Les riverains nous ont signalé la présence d'un véhicule en stationnement permanent dans la Ruelle.



**Le Garde Champêtre a été averti. À propos de cette ruelle, nous vous informons qu'un projet de réhabilitation est en cours.**

### ANGLE RUE DE LA BEAUDERIE / CHEMIN DE GRISY

Des riverains demandent s'il est possible de prolonger la piste cyclable du chemin de Grisy jusqu'au Château d'eau.

**Il s'agit d'un chemin privé, ce n'est donc pas possible.**

On nous a signalé le problème du passage de la balayeuse avant l'enlèvement des encombrants.

**En effet, deux prestataires différents organisent ces services (le SIVOM pour la balayeuse et le SIETOM pour les encombrants). Nous allons nous rapprocher d'eux pour qu'ils coordonnent leurs interventions.**

**A chaque réunion de quartier, nous prenons note de toutes les remarques personnelles et diverses formulées. Chacune est notifiée sur le compte rendu qui est remis aux services et élus concernés. Les actions éventuelles sont étudiées selon les possibilités, les priorités et au regard des programmations.**

## > Agir pour l'environnement

**Economies d'énergie, recyclage, gestion de l'eau, mode de consommation, nous pouvons tous agir de manière plus ou moins importante. Pour agir, encore faut-il savoir, connaître et comprendre. C'est aussi le rôle de cette publication.**

## > Une maison bioclimatique ?



Lors de la réunion de quartier du 22 février dernier, un riverain nous a interpellé sur le sujet des maisons bioclimatiques dans le cadre de la révision du PLU.

### Qu'est-ce qu'une maison bioclimatique ?

C'est une maison qui fait corps avec son environnement et son climat. C'est une maison adaptée et optimisée pour que son chauffage et sa climatisation soient assurés par des mécanismes naturels. Elle profite des apports solaires et de la ventilation naturelle, conserve la fraîcheur en été et limite ainsi ses besoins énergétiques. Sa forme, son orientation, ses ouvertures seront autant de paramètres à considérer.

L'orientation et la disposition des pièces sont donc primordiales. Ainsi, les ouvertures au Nord seront davantage réservées aux entrées ou au garage. La pièce de vie principale sera orientée Sud avec de grandes ouvertures vitrées pour apporter de la luminosité et capter la chaleur en hiver. Les chambres seront idéalement orientées à l'Est pour profiter du soleil le matin et conserver la fraîcheur à la saison chaude.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

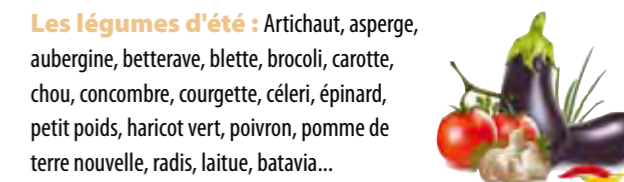
## > Fruits et légumes de saison ?

Consommer des fruits et des légumes de saison, c'est s'assurer de déguster des produits frais, locaux tout en préservant l'environnement. Il s'agit de respecter les cycles naturels pour les cultures et ainsi contribuer à éviter l'agriculture sous serre, l'utilisation abusive de produits phytosanitaires et privilégier les circuits courts.

Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir sur la commune un agriculteur bio qui propose des fruits et légumes de saison récoltés sur place. Opter pour des produits locaux permet de préserver notre activité agricole locale et donc l'emploi mais aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant le transport de marchandises.

**Les fruits d'été :** Abricot, cassis, figue, fraise, framboise, cerise, groseille, melon, mûre, pêche, prune, tomate, pastèque, nectarine, amande...

**Les légumes d'été :** Artichaut, asperge, aubergine, betterave, blette, brocoli, carotte, chou, concombre, courgette, céleri, épinard, petit pois, haricot vert, poivron, pomme de terre nouvelle, radis, laitue, batavia...



## > La problématique des liquides



Régulièrement, dans la poubelle, le SIETOM retrouve des bouteilles avec encore du liquide à l'intérieur. Trier ne signifie pas nettoyer mais simplement débarrasser au maximum les emballages de leur contenu. Ils ne doivent pas salir les autres emballages. Il suffit de bien vider ces emballages pour pouvoir les recycler. Inutile de les rincer ou de les laver, il suffit simplement de bien les vider.

### Savez-vous qu'en plus vous gagnerez de l'argent ?

En effet, vous payez au poids, alors lorsque les emballages contiennent du liquide, ils pèsent plus lourds, la facture est donc plus élevée. Videz complètement vos bouteilles, voilà un geste simple et efficace pour réaliser des économies !

**SIETOM** Pour en savoir plus : [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com) - 01 64 07 99 75

## > DÉGRADATIONS : UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Lors de la soirée d'Halloween, des œufs ont été projetés sur la façade de l'école élémentaire. Une dizaine d'enfants de 13/14 ans identifiés sur les lieux (sans pour autant connaître leur responsabilité) a été reçue individuellement avec leurs parents par Monsieur le Maire et le Directeur enfance / jeunesse. Notre démarche a été de leur faire prendre conscience des conséquences de tels actes et du coût pour la collectivité. Nous avons pu compter sur l'appui des parents et le dialogue a été globalement constructif. Pour autant, il y a quelques jours, de nouveaux œufs ont été lancés sur cette même façade. Nous ignorons qui en est responsable. Malheureusement, ces incivilités ne sont pas des actes isolés. Panneaux arrachés, façades détériorées, bancs désossés, massifs saccagés, barrières cassées, toutes les semaines les services techniques réparent et la collectivité paye. La vigilance de tous est donc de rigueur.



## > Réalisations

### 1 Aménagement sécurité

Deux ralentisseurs de type trapézoïdal ont été aménagés au niveau de la rue Jules Raimu et de la rue Fernandel. Toujours dans l'objectif d'améliorer la sécurité en utilisant ce moyen pour la vitesse excessive des véhicules, d'autres aménagements de ce type sont programmés en 2014 dans le même quartier.



### 2 Assainissement

Nous menons une étude technique pour réaménager le poste de relevage d'eaux usées existant sur la rue Charles Pathé en 2013. Ce poste est en effet saturé notamment lorsqu'il y a des orages ou des pluies fréquentes. Une étude technique est en cours afin de trouver une solution.



### 3 Le château d'eau

La météo n'aura pas facilité la gestion de ces travaux. Ils arrivent toutefois à leur terme. Globalement, les dernières interventions ont consisté aux travaux d'étanchéité intérieure et extérieure ainsi qu'au ravalement.



### 4 Réparations

Nous sommes intervenus sur la façade de l'école élémentaire après les dégradations. Les intempéries ne nous avaient pas permis d'intervenir avant. Nous avons tenté un nettoyage mais sans succès, nous avons donc été contraints de procéder au ravalement de la partie souillée. Ces travaux ont nécessité près de trois jours de travail pour un coût total de 5 000 €.



### 5 Les espaces verts

La nature profite pleinement de cette alternance pluie / chaleur. S'agissant de la tonte des pelouses par exemple, nous intervenons sur le terrain de football ou le parc plus d'une fois par semaine et la météo ne prévoit pas de répit.



## > La Réforme Thermique



La Réforme Thermique 2012 s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. D'après les études du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement " De tous les secteurs économiques, celui du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France (42,5 % de l'énergie finale totale) et génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)." Cette réforme poursuit donc deux principaux objectifs : préserver la planète et réduire à terme les factures énergétiques, le tout en améliorant le confort de l'habitat et de ses occupants.

Les bâtiments d'habitation ou leurs parties nouvelles sont soumis au respect de normes thermiques, dont les modalités d'application sont définies par le code de la construction et de l'habitation. De nouvelles normes thermiques entrent en vigueur : la « Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) ». La réglementation thermique 2012 est avant tout une réglementation d'objectifs et comporte :

- ◆ 3 exigences de résultats : besoin bioclimatique, consommation d'énergie primaire, confort en été.
- ◆ Quelques exigences de moyens, limitées au strict nécessaire, pour refléter la volonté affirmée de faire pénétrer significativement une pratique (affichage des consommations par exemple).

## > TROIS EXIGENCES DE RÉSULTATS POUR RESPECTER LA RT 2012

### 1 Efficacité énergétique du bâti

L'exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti est définie par le coefficient « Bbiomax » (besoins bioclimatiques du bâti). Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre.

### 2 La consommation énergétique du bâtiment

L'exigence de consommation conventionnelle maximale d'énergie primaire se traduit par le coefficient « Cepmax », portant sur les consommations de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires (pompes et ventilateurs). Conformément à l'article 4 de la loi Gre-

nelle 1, la valeur du Cepmax s'élève à 50 kWh/(m<sup>2</sup>.an) d'énergie primaire, modulé selon la localisation géographique, l'altitude, le type d'usage du bâtiment, la surface moyenne des logements et les émissions de gaz à effet de serre pour le bois énergie et les réseaux de chaleur les moins émetteurs de CO<sub>2</sub>. Cette exigence impose, en plus de l'optimisation du bâti exprimée par le Bbio, le recours à des équipements énergétiques performants, à haut rendement.

### 3 Le confort d'été dans les bâtiments non climatisés

A l'instar de la RT 2005, la RT 2012 définit des catégories de bâtiments dans lesquels il est possible d'assurer un bon niveau de confort en été sans avoir à recourir à un système actif de refroidissement. Pour ces bâtiments, la réglementation impose que la température la plus chaude atteinte dans les locaux, au cours d'une séquence de 5 jours très chauds d'été n'excède pas un seuil.

Télécharger les attestations à remettre en Mairie :

<http://www.rt-batiment.fr/batiments-neufs/reglementation-thermique-2012/formulaires-dattestation.html>

## > Les travaux prioritaires

Isoler combles et toitures

Isoler les murs

Isoler les planchers

Changer le système de chauffage

Remplacer les fenêtres

Ces travaux permettent en général une réduction de la consommation conventionnelle supérieure à 25% et ouvrent en conséquence droit à l'Aide du programme "Habiter Mieux" et, bien sûr, aux subventions de l'Anah. Sous ce seuil des 25 % ces travaux ne sont donc pas éligibles seuls. La solution est alors de les coupler :

ISOLATION DES COMBLES + INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE À CONDENSATION

C'est la combinaison de travaux la plus rentable. Dans le cadre d'un changement de chaudière, ce couple de travaux est vivement recommandé en cas d'absence ou d'insuffisance de l'isolation des combles. Ils permettent d'approcher une réduction de la consommation conventionnelle de l'ordre de 50 %.

ISOLATION DES COMBLES + ISOLATION DE 50 % DES MURS PAR L'INTÉRIEUR

ISOLATION DES COMBLES + DES MURS PAR L'INTÉRIEUR + CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE

Pour en savoir plus sur le programme "Habiter mieux" et connaître les aides, les travaux concernés, les démarches et avoir quelques conseils pratiques, consulter le site de l'Agence nationale de l'habitat (l'ANAH) [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

## Scission de l'ACACC



Afin de réorganiser la gestion des activités de l'ACACC à la rentrée 2013 et après une période de consultations et de réflexion, il est apparu qu'une scission en plusieurs associations serait la solution la mieux adaptée. Ainsi, à la rentrée, l'ACACC se scindera en 3 associations (Musique, Anglais, Autres activités). Les membres du Conseil d'administration et le bureau sont chargés d'accompagner cette scission pour que l'ensemble des activités puisse perdurer au sein des nouvelles associations. Le projet est en cours et vous aurez toutes les informations quant à la nouvelle organisation début septembre.



## Café littéraire à la médiathèque

Le partenariat entre l'Association Autrement et la Médiathèque prendra un nouveau départ ...

Du carnet de voyage à la nouvelle, en passant par l'artiste, son œuvre et le polar, le café littéraire vit une première année dynamique autour du livre. L'intervention de deux personnes autour de leur écrit diffère du point de vue de lecteur pour aborder le cheminement de l'écrivain. La rentrée 2013 nous permettra d'améliorer ce partenariat ... et de vous accueillir.

Venez partager notre première rencontre sur le thème « du livre de vos vacances » le 21 septembre.

Mireille Milza Association Autrement.

## Fête d'épona

Samedi 22 juin à partir de 14h

La fête du club est l'évènement à ne pas manquer. Des animations, spectacles, jeux, repas... Venez en famille, entre amis, entre voisins... Tout le monde est convié !

Démonstrations

Carrousel

Baptêmes

et le soir...

Barbecue et concert rock

**GRATUIT ET OUVERT À TOUS**

[www.clubepona.com](http://www.clubepona.com)



## GARDEN PARTY DU GOLF

et ses pauses gourmandes

Le Domaine de la Marsaudière de Chevry-Cossigny propose une journée festive pour découvrir le golf



Compétition amateur

Restauration de plein air

Animations sportives, Espace détente

Espace animations enfants

Village partenaires

**GRATUIT ET OUVERT À TOUS**

[www.marsaudiere.com](http://www.marsaudiere.com)

## Spectacle Danse & Gym'Form

Samedi 22 juin à 20h

à la salle polyvalente André ENAT à partir de 20h

Amateurs ou passionnés de danse, venez découvrir le "Spectacle de Danse 2013 : Les légendes".

Toutes les danses seront représentées : Rythmique / Modern Jazz / Hip-Hop / JAZZ STREET... Assurément un spectacle à ne pas manquer.

Entrée adulte : 7 € - Entrée enfant de 4 à 12 ans : 3 €



## > Vovinam Quan Tam

Nathanaëlle Prouteau a été sélectionnée pour représenter la France avec l'équipe de France dans la catégorie Quyen synchronisé en partenariat avec l'équipe de Roissy en Brie aux Championnats du Monde qui auront lieu les 5, 6 et 7 Juillet 2013 à Paris. **Félicitations.**



## > 17<sup>e</sup> Jeux de Seine-et-Marne

du 8 au 16 juin 2013 à Brie-Comte-Robert

Le CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif et le Conseil Général organisent tous les 2 ans les Jeux de Seine-et-Marne. Cet événement rassemble de nombreuses épreuves sportives pour les jeunes de 6 à 18 ans selon les disciplines. La commune de Brie-Comte-Robert a été chargée par le CDOS de l'organisation de ces 17<sup>e</sup> Jeux de Seine-et-Marne.

**Ainsi, du 8 au 16 juin 2013, la ville de Brie-Comte-Robert deviendra la capitale sportive du département.**

Au programme de ces 17<sup>e</sup> jeux, les cérémonies d'ouverture avec l'arrivée de la flamme, et de fermeture avec un spectacle en apothéose. Tout au long de la semaine, quantité de démonstrations, initiations et épreuves.

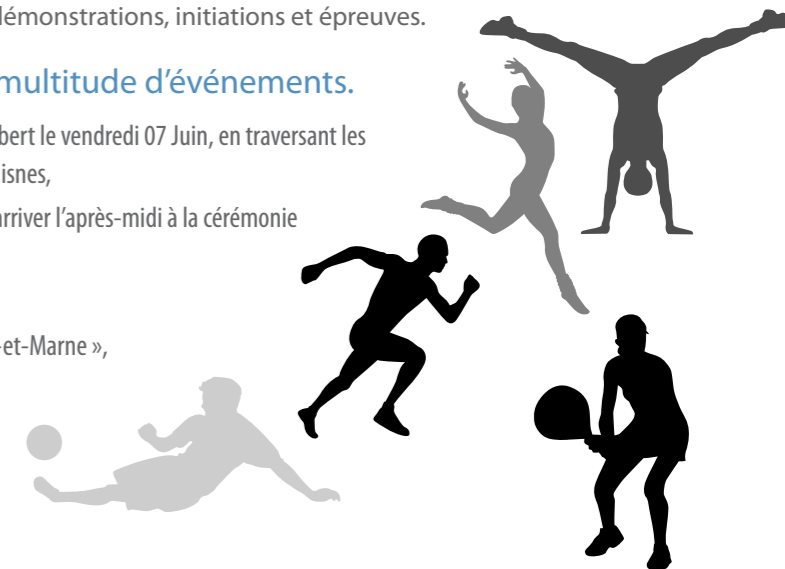
**Au programme : 9 jours intenses avec une multitude d'événements.**

- la flamme partira de la ville d'Avon pour arriver à Brie-Comte-Robert le vendredi 07 Juin, en traversant les communes de Bois le Roi, La Rochette, Melun, Voisenon, Grisy Suisnes,
- un parcours dans la ville aura lieu le samedi matin 08 juin, pour arriver l'après-midi à la cérémonie d'ouverture des Jeux, sur le stade DESTAL,
- exposition sur les 100 ans de sports à Brie-Comte-Robert,
- une soirée de remise des Labels « Communes Sportives de Seine-et-Marne »,
- une soirée débats sur le sport handicapé,
- exposition pour les 150 ans de Pierre de Coubertin...

**Cérémonies d'ouverture et de fermeture**

**SAMEDI 8 JUIN 20h / Safran : Gala d'ouverture : Spectacles sportifs, participation du champion international de tennis de table, Jacques Secretin.**

**DIMANCHE 16 JUIN : 17h-23h / Complexe Lucien-Destail : Cérémonie de Clôture des Jeux avec passation de la flamme, barbecue géant, bal populaire, feu d'artifice et lâcher de lanternes.**



Si vous souhaitez être bénévole ou sponsor contactez l'association "Brie 2013" : 06 45 47 36 92

Retrouvez tout le programme détaillé sur le site [www.briecomterobert.fr](http://www.briecomterobert.fr)



**SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA PROCHAINE SAISON CULTURELLE : VENDREDI 27 SEPTEMBRE À 20H30 À LA MARMITE AVEC UNE COMÉDIE MUSICALE IMPROVISÉE INTITULÉE "NEW"!**

La saison sera présentée avec en 1<sup>ère</sup> partie des extraits vidéos et se clôturera par un cocktail.

L'occasion de prendre ses billets de spectacle !

L'agenda culturel sera distribué fin août / début septembre.

La billetterie sera ouverte à l'accueil de la médiathèque dès le mardi 3 septembre à 15h.

# L'ÉTÉ À CHEVRY-COSSIGNY

## Samedi 15 juin La fête du village

**A partir de 19h30...** ...on se retrouve, on discute, on mange...

**A partir de 21h...** ...on s'initie, on découvre, on teste...

**A partir de 22h30...** ...on se lâche, on danse, on chante, on fait la fête

Le thème de cette année ?  
**WESTERN**  
AVEC ANIMATION COUNTRY !

## Samedi 13 juillet Fête nationale

La fête du village c'est le grand rendez-vous de l'année.

Il marque le début des festivités, la fin de l'année scolaire, l'approche des vacances, les barbecues, les belles journées (espérons).

Cette fête c'est la joie, le partage, la bonne humeur, la convivialité, de grands moments...

la fête nationale commencera par la retraite aux flambeaux et ses animations (rdv 21h30 Place P. Conti) et se clôturera par le feu d'artifice (si la météo le permet) au stade Didier Mounier à partir de 22h30.

## La musique à l'honneur

### La fête de la musique

Vendredi 21 juin 2013

Concert Uppercut et le Lacca's Dream'n Bass

La 1<sup>ère</sup> partie sera assurée par l'école de musique

La Fête de la Musique accueillera ainsi une scène ouverte où les talents locaux se produiront (Inscrivez-vous en contactant l'équipe de La Marmite). Elle sera parrainée par la Compagnie Uppercut et le Lacca's Dream'n Bass, mêlant Pulse-poésie et Jazz-fusion dans leur spectacle Dans les cordes. Uppercut pose ses textes incisifs, sa parole poétiquement engagée, ses visions oniriques et ses paysages intérieurs sur des compositions exigeantes traversées des diverses influences du trio virtuose Lacca's Dream'n Bass.

A partir de 19h30 parc de la Marmite  
Tout public - Entrée libre

### Festival Rock'Ambolesk 2013

Vendredi 5 et samedi 6 juillet

Parc Albert Dauvergne

[www.festival-rockambolesk.net](http://www.festival-rockambolesk.net)

Avec cette 7<sup>e</sup> édition Folo the Mov' la programmation est rockambolesk !

Un grand coup bien rock et bien punk d'abord **LES WAMPAS** arriveront le vendredi 5 juillet, précédés d'une réputation scénique inégalée dans l'histoire du punk français. Leurs shows déjantés ont fait des Wampas une légende, et le mythe deviendra réalité le 5 juillet prochain. Tenez-vous prêts, ça va chauffer !

Samedi 22 juin 2013  
La fête de la musique continue pour les enfants avec un conte musical "Éclats d'histoires"

Cette année, c'est un conte en musique que nous vous proposons. Au fil des pages et des images, entremêlant voix et musiques, la lectrice et la musicienne, complices, réjouissent nos imaginaires avec une mosaïque d'albums espiègles et savoureux...

Jeune public  
(4/11 ans)

Entrée libre

16h Terrasse de la Médiathèque

Samedi 6 juillet, retour aux roots :

**TARRUS RILEY**, figure incontournable du reggae contemporain, apportera au public de Rock'Ambolesk son lot de bonnes vibrations. Il nous viendra tout droit de Jamaïque pour livrer son dernier show, issu de son album Mecoustic, sorti l'année dernière. Et pour que la fête soit complète plusieurs groupes locaux seront sur scène pour 7 concerts déjantés !

VILLAGE ARTISTIQUE AVEC DIFFÉRENTES ANIMATIONS : GRAFF, JONGLAGE, INITIATIONS, PERCUSSIONS...

TARIF SPECIAL POUR LES CHEVRIARDS ET GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS





## > Les finances

*La municipalité a toujours fait le choix de l'investissement par rapport au fonctionnement en intégrant une vision à long terme et une politique des finances maîtrisée.*

Gérer les finances communales implique des choix. Le nôtre est de privilégier l'investissement au fonctionnement. Ceci entraîne deux conséquences majeures.

La première concerne le travail des agents. Le nombre d'habitants a augmenté, nous avons de nouvelles structures à gérer, de nouveaux services à satisfaire, des dossiers toujours plus complexes à monter et nous gérons tout cela à effectif constant. Par conséquent, la charge de travail des agents s'est intensifiée et la sollicitation dont ils sont l'objet est importante. Nous pouvons donc saluer ici leur implication et leur efficacité.

La seconde incidence concerne notre avenir. Investir c'est préparer l'avenir, penser à nos besoins futurs et se donner les moyens d'atteindre nos objectifs. La politique d'investissement se conçoit dans sa globalité et en réponse aux objectifs fixés. Les nôtres étaient clairs : créer les synergies nécessaires à l'épanouissement de chacun au sein de la commune en mettant principalement l'accent sur la jeunesse, la vie économique, le développement durable et la prévention.

Avoir un cadre de vie agréable tout en bénéficiant du confort, des transports, des écoles, des commerces, des emplois, des loisirs, tels ont été les points qui ont guidé nos choix.

Point par point, nous avons identifié les facteurs clé de succès. Développer l'emploi sur la commune par exemple, impliquait d'attirer les entreprises et donc de créer les conditions d'attractivité, donc la ZAC, la fibre optique, etc. L'accueil de nouvelles entreprises contribue au soutien et à la pérennité du commerce de proximité. Avoir une offre culturelle et événementielle de qualité participe de la notoriété du territoire. Tout est lié.

La finance est un outil qui nous permet grâce à un travail prospectif d'activer ou non certains leviers.

Certes, l'investissement est financé par l'emprunt et représente donc une dette. C'est surtout un facteur de croissance économique et de développement. Ce sont des dépenses saines et stratégiques dont le retour sur investissement attendu concerne d'une part les finances et d'autre part l'amélioration de notre qualité de vie.

## LE BUDGET

**Le budget primitif a pour objectif de prévoir les recettes et les dépenses communales sur une année. Il doit être envisagé sous un angle prospectif en considérant différents scénarios potentiels afin de pouvoir réagir aux événements imprévus. Le budget est donc évolutif et peut-être modifié ou complété par le conseil municipal dans le cadre notamment du budget supplémentaire.**

L'année 2013 sera consacrée au montage des principaux dossiers qui permettront un développement raisonné de Chevry-Cossigny pour les 10 prochaines années. Il s'agira notamment de :

- La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme
- La poursuite du travail sur la Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons, avec l'élaboration du dossier de réalisation. Cette ZAC permettra à terme, outre l'objectif de mieux équilibrer l'emploi et l'habitat, un élargissement de l'assiette fiscale, et donc de pérenniser les recettes de la commune.
- L'élaboration des différents contrats avec nos partenaires financiers que sont le conseil général et le conseil régional. Cela concerne notamment la rue de la Beauderie, le travail sur le plan de circulation et les liaisons interquartiers.



Le budget, adopté lors du conseil municipal du 12 mars 2013, s'élève à 5.029,69 millions d'euros dont en fonctionnement : 3.845,63 M€ en investissement : 1.184,06 M€

Le budget communal est soumis au principe d'équilibre réel recettes/dépenses.

Rappel : l'emprunt n'est autorisé que pour de l'investissement.

## LA FISCALITÉ LOCALE

Conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires et du vote du budget 2013, la municipalité a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition qui sont stables depuis 2009. A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune de Chevry-Cossigny a repris à son compte les taux de taxe d'habitation et de taxes foncières de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, suite au passage en taxe professionnelle unique. L'intégralité de la CET (Contribution Economique Territoriale) est reversée à la CCOB.

Les taxes	2012	2013
Taxe d'Habitation	15,37	15,37
Taxe Foncier Bâti	20,19	20,19
Taxe Foncier non Bâti	93,24	93,24

## LES SUBVENTIONS

Au-delà de l'appui administratif et logistique, la municipalité soutient financièrement les associations par le biais de subventions. Leurs montants sont décidés en conseil municipal après étude des dossiers de demandes de subvention adressés par les associations à la mairie. Les subventions de fonctionnement allouées aux associations pour 2013 se décomposent comme suit :

A.C.A.C.C.	15 200 €	VELO CLUB	250 €
DANSE ET GYM FORM	3 000 €	VIET VO DAO	2 200 €
AMICALE BOULISTE	450 €	ANCIENS COMBATTANTS	250 €
AMICALE PONGISTES	850 €	CLUB DU REVEILLON	1 460 €
FOOTBALL CLUB	5 100 €	AMICALE DU PERSONNEL	3 000 €
JUDO CLUB	3 100 €	EPONA	100 €
NATATION	200 €	FOLO THE MOV'	5 000 €
TENNIS CLUB	1 700 €	LA PETITE MAISON	1 700 €

Par ailleurs, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a également alloué les subventions exceptionnelles aux associations comme suit :

Tennis Club : 350 € pour la participation aux frais de location des courts de tennis couverts de Servon

Natation : 100 € pour les coupes et cadeaux de fin d'année

Coopérative de l'Ecole Normandie-Niemen : 550 € pour l'organisation d'un séjour au Puy du Fou avec une nuitée pour 55 enfants

Football Club : 2040 € pour l'organisation d'un séjour sportif à Manosque avec 6 nuitées pour 34 enfants

Ces aides au fonctionnement sont complétées par des aides d'investissement qui contribuent à la bonne pratique des activités.

## LES RECETTES

## LES DÉPENSES



### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2013, l'ensemble des recettes de fonctionnement devrait se monter aux alentours de 3.845.631 euros, au même niveau qu'en 2012.

Les recettes fiscales seront de l'ordre de 1.726.656 €, soit une augmentation de 5,8% à taux constants, grâce notamment à l'élargissement des bases liées aux nouvelles constructions.

Les dotations de l'État devraient, conformément à la Loi de Finances 2013, être gelées à leurs niveaux de 2010, 2011 et 2012.

En matière de fiscalité, les bases locatives ont été revalorisées de 1,8% par la loi de Finances 2013. Nous devrions continuer à voir un impact positif des 2 opérations de la rue de la Beauderie sur les recettes fiscales de 2013.

L'excédent réel de fonctionnement de l'année 2012 est de 323.859,09 €, ce qui représente une augmentation de 37.929,70 € par rapport à 2011.

En outre, le résultat d'investissement de l'exercice est également positif. Cet excédent de fonctionnement sera en partie capitalisé en section d'investissement.

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se montent à 1.184.063 €.

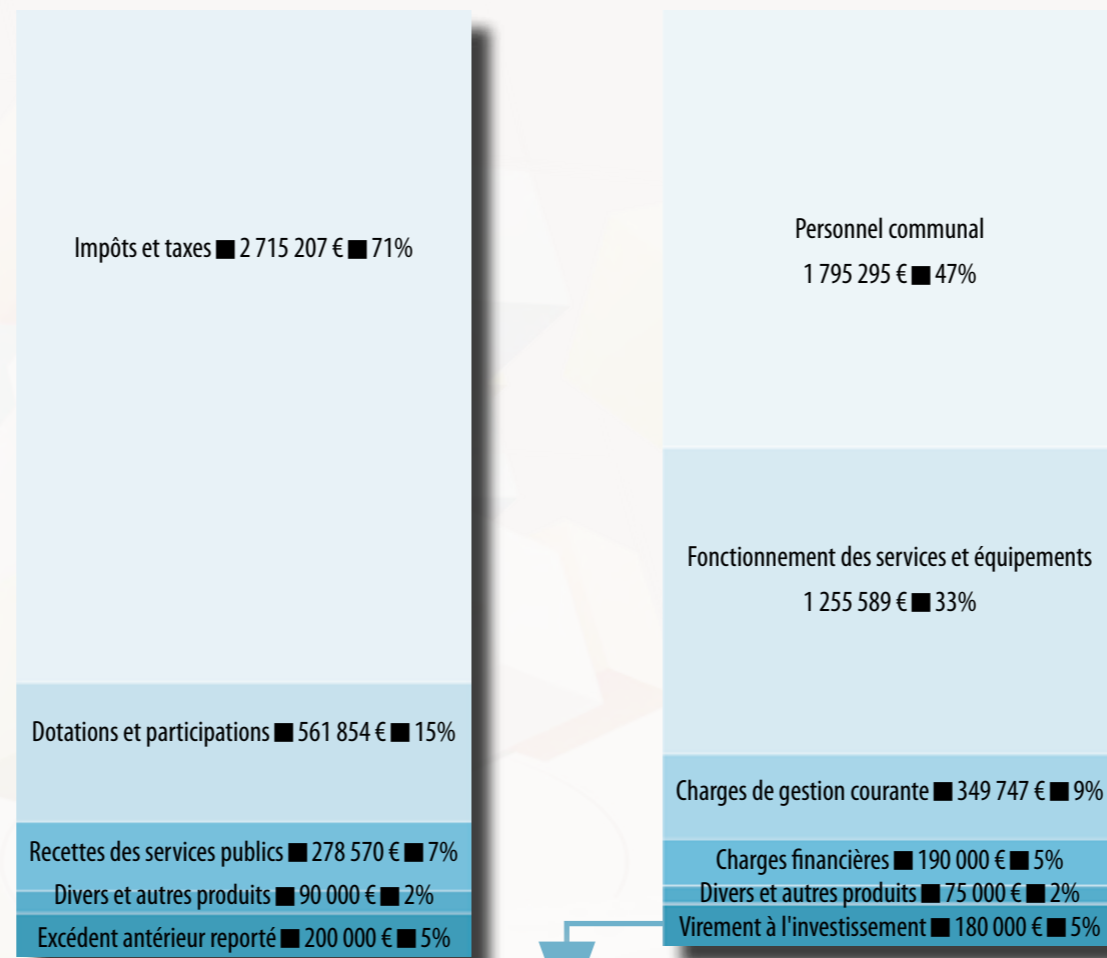
Le besoin en emprunt pour équilibrer la section d'investissement s'élève à 30.000 €. Toutefois, il n'est pas prévu de mobiliser cet emprunt en 2013, car certaines dépenses ont été inscrites par mesure de précaution mais ne devraient pas être réalisées.

La commune devrait donc continuer son désendettement pour un montant de 231.647 € en 2013, soit un désendettement total de 518.000 € en 2 ans.

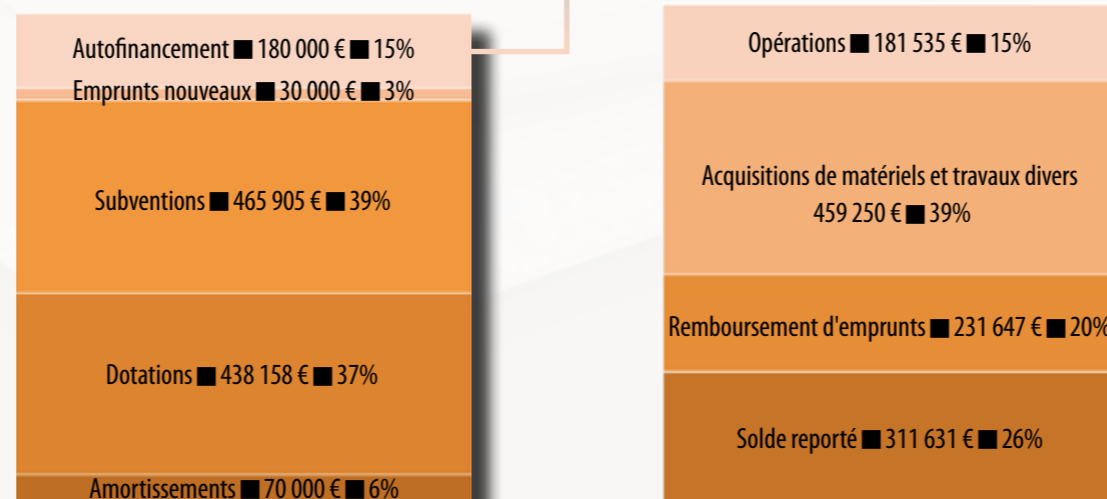
Ainsi, en 2 ans, la dette de la commune va passer de 4.889.501 € au 31 décembre 2011 à 4.371.450 € programmés au 31 décembre 2013.



## FONCTIONNEMENT : 3 845 631 €



## INVESTISSEMENT : 1 184 063 €



### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement, en 2013, devrait s'établir à 3.845.631 € (avant virement à la section d'investissement).

Les dépenses concernant la masse salariale, c'est-à-dire les salaires et les charges, devraient se monter à 1.795.295 € ce qui correspond à l'évolution des salaires des agents, liée à leurs avancements de carrière et à la revalorisation des salaires.

Les charges à caractère général ont augmenté de 3% du fait de l'inflation notamment s'agissant des énergies (électricité, carburants, etc.).

Les charges financières, qui correspondent aux intérêts devraient se monter à 190.000 € pour 2013.

La rigueur sur les dépenses de fonctionnement permet de dégager une épargne de 180.000 € augmentant notre capacité d'autofinancement et limitant ainsi le recours à l'emprunt.

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Parmi les travaux effectués en 2012 (centre culturel, contrat triennal de voirie...), il reste environ 340.000 € de dépenses à réaliser. Il s'agit de travaux qui ont débuté en 2012 mais qui n'étaient pas terminés à la fin de l'année. Ces dépenses sont donc automatiquement basculées sur l'année 2013.

Les investissements pour l'année 2013 auront pour but de continuer les actions entreprises et de pérenniser les structures existantes pour en assurer le bon fonctionnement. Il s'agit notamment :

- travaux et mobilier dans les écoles (peintures et menuiseries)
- travaux de voirie et acquisitions foncières pour les futurs aménagements
- travaux ou achats permettant le bon fonctionnement des associations et des services

Enfin, par le remboursement de la part en capital des emprunts en 2013, nous avons réduit notre dette de 231.000 €.



## Les dates à retenir

**Inscription pour l'île aux loisirs**

Pour la période du 8 juillet au 2 août : **jusqu'au 3 juin 2013**  
 Pour la période du 26/08 au 2/09/2013 : **jusqu'au 17 juin 2013**  
 Le centre sera fermé du 05 au 23 août 2013.

**Kermesse de l'école maternelle :**  
**samedi matin 15 juin 2013**

**Rentrée scolaire :**  
**mardi 3 septembre 2013**



## > Culture à l'école

**Dans le cadre de ses missions, le service culturel de la municipalité organise un programme d'actions culturelles en lien avec les écoles, notamment : l'école du lecteur et l'école du spectateur.**

Ainsi, la Médiathèque a intégré un auteur aux Fêtes du Livre de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Romuald, auteur des "Pyjamasques" a fait découvrir aux petits son œuvre, avec le relais des enseignants et les a initiés au dessin de ses personnages. Mymi Doinet, quant à elle, auteure jeunesse notamment de "La Tour Eiffel a des ailes", est intervenue à travers une découverte de ses albums au sein du 2<sup>ème</sup> cycle. Mais encore, au mois de décembre dernier, les enfants du CP au CM2 avaient assisté aux Histoires Ephémères de Thierry Bilisko à La Marmite. L'artiste a passé de nombreuses heures avec eux jusqu'en avril pour les initier au Théâtre d'improvisation.



Intervention de l'auteure Mymi Doinet le 23 avril à l'école élémentaire



Intervention de l'auteur Romuald les 21 et 22 février à l'école maternelle



Atelier "Théâtre d'improvisation" par Thierry Bilisko le 26 avril à l'école élémentaire

**QUATRE SPECTACLES À LA MARMITE SONT EN PRÉPARATION**

**Le 4 juin : Première séance : les deux classes de CE1 et le CM1G : conte musical dans le cadre du projet éducatif avec l'ACACC.**

**Deuxième séance : les trois classes de CM2 : chorale et accrosport.**

**Le 18 juin : Première séance : les CE2 et le CM1N - Deuxième séance : les classes de CP : conte musical dans le cadre du projet éducatif avec l'ACACC.**

### INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée du 3 septembre 2013

**Matin : les petites sections (pas de classe l'après-midi)**

**Après-midi : les moyens et grandes sections (pas de classe le matin)**

*Changement également des horaires de l'accueil périscolaire du matin*

*qui débutera à 7h au lieu de 7h30 à partir de la rentrée de septembre 2013.*

**Nouveaux horaires pour l'école maternelle à partir de septembre :**

**8h15/11h15 et 13h15/16h15**

*Grace au respect des délais d'inscription et à un effectif suffisant, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école maternelle.*

## Cet été à l'île aux loisirs

Chaque été, c'est la fête à l'Île aux Loisirs. Activités, sorties, jeux, sans oublier les fameuses nuitées ou encore les séjours tant appréciés des enfants. Ils se retrouvent avec tous leurs copains pour partager de bons moments qu'ils sont heureux de raconter le soir à la maison. L'équipe d'animation assure chaque année un programme riche et varié pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des parents.

*Les inscriptions à l'Île aux Loisirs se font en Mairie. Vous pouvez contacter Melle Clémentine Kathrein au 01 64 05 36 79 / 06 84 77 76 92 ou par e-mail : [alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.fr](mailto:alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.fr).*

### Les animations

**Activités :** Création de bande dessinée Manga, théâtre, musique, expression de soi, découverte des sciences, ect.

**Sorties :** Baby Land, Sherwood Parc, cueillette de Coubert, course d'orientation dans la Forêt de Breviande, accro branche, base de loisirs Port aux Cerises, ect.



*Afin de favoriser le lien entre les familles et l'équipe d'animation, de présenter les activités réalisées par les enfants tout au long de l'été, une exposition sera réalisée, le mardi 30 Juillet au sein de l'Île aux Loisirs.*



### Les barbecues

Deux barbecues seront organisés par les animateurs, pour les enfants :  
 Vendredi 12 juillet - Vendredi 02 août.

### Les sorties piscine

**3-5 ans**  
 Mardis 09 et 30 juillet

**6-8 ans**  
 Mercredis 23 et 31 juillet

**9-11 ans**  
 Mercredi 17 juillet

### Les séjours

**5-7 ans, du 15 au 17 juillet 2013**, les plus petits partiront camper à la base de loisirs de Buthiers (Seine-et-Marne). Au programme : piscines, toboggan géant, accro branche, poney et escalade... 12 places disponibles.

**8-11 ans, du 22 au 26 Juillet 2013**, les enfants partiront camper à la base de loisirs d'Etampes (Essonne). Au programme : mini golf, piscine, parcours aventure (accro branche) et séance d'escalade. 12 places disponibles.

*Les dossiers d'inscriptions pour les séjours seront à retirer en mairie à partir du Lundi 24 Juin 2013.*

*Les dossiers complets seront pris en compte.*



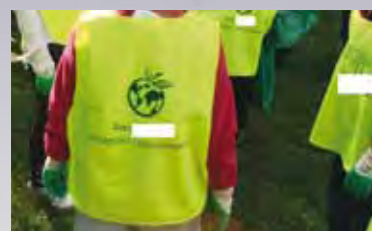
Pendant les vacances scolaires :  
du lundi au samedi de 14h à 22h\*

Pendant les temps scolaires :  
le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 22h\*

\*Modifications possibles en cas de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez  
au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54  
espace.jeunes@chevry-cossigny.com

## ACTUALITÉ DU CMJ



### OPÉRATION NETTOYAGE

Mercredi 12 juin 2013 de 14h30 à 17h

Deux opérations en une : nettoyage et sensibilisation

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour récolter les déchets dans les rues et faire un tri sélectif avec les différentes poubelles de la commune pour sensibiliser les habitants. Rdv à la maison communale place du marché à 14h30.

### LES JO DES JEUNES

Mercredi 26 juin de 14h à 17h30, le CMJ en partenariat avec l'Espace Jeunes organise les fameuses olympiades. De nouvelles disciplines sont proposées : trottinettes, hand ball...

Pour y participer : RDV sur le terrain de basket.



### SORTIE AU SÉNAT

Dans le cadre de la commission Culture et communication, les jeunes élus du CMJ ont proposé le projet "visitions le Sénat". Mercredi 5 juin 2013, ils visiteront le Palais du Luxembourg, siège du Sénat, également appelé Chambre Haute du Parlement. Ils découvriront la splendeur du lieu et en apprendront davantage sur le fonctionnement de cette institution clé de notre République. M. Vincent EBLE Sénateur sera leur guide. Ils seront également accompagnés par les délégués de classe.

### LES ÉLECTIONS

Les prochaines élections du CMJ auront lieu en octobre 2013. Le CMJ permet aux jeunes chevriards de s'exprimer, de proposer des projets pour contribuer à améliorer la vie à Chevry-Cossigny. A ton tour en octobre 2013, tu pourras participer à cette aventure humaine en proposant ta candidature pour représenter tes camarades. En votant pour le candidat ou la candidate de ton choix, tu contribueras à la vie citoyenne et tu feras valoir tes idées. Elu(e), au cours de ce mandat tu apprendras la manière de réaliser des choses ensemble pour le bien-être de tous.

LES DOSSIERS SERONT À RETIRER MI JUIN EN MAIRIE



#### Un Conseil Municipal Jeunes : qu'est ce que c'est ?

Il répond à une volonté de distinguer le Conseil Municipal d'adultes qui administre les affaires de la commune du CMJ qui est avant tout un lieu d'expression où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins librement. C'est un comité de jeunes, élu par les jeunes, qui aura pour mission de répondre aux attentes de ses électeurs, au sein d'une commune et d'un conseil municipal.

#### Un Conseil Municipal Jeunes : A quoi ça sert ?

Le CMJ permet de :

- Connaître les préoccupations de la Jeunesse et prendre en compte leurs idées
- Reconnaître le jeune comme acteur dans sa commune
- Réaliser des projets
- Former les enfants au civisme : agir pour la Collectivité, faire adopter des attitudes citoyennes...

Ces élections s'adressent particulièrement aux jeunes de 10 à 18 ans pour les électeurs et de 10 à 16 ans pour les candidats.

#### Comment s'inscrire ?

Pour être candidat(e), il suffit de venir en Mairie retirer le dossier de candidature contenant les documents suivants :

- Le règlement du Conseil Municipal Jeunes
- La déclaration de candidature
- L'autorisation parentale

Tu pourras présenter tes projets sur une feuille A4 et la joindre au dossier, puis faire ta campagne jusqu'à la date des élections.

Les élections auront lieu en octobre 2013. D'autres informations seront publiées dans le prochain magazine.

## A L'ESPACE JEUNES

### RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

L'espace Jeunes appartient aux jeunes, c'est eux qui le font vivre, l'anime et le font évoluer. Ils ont donc profité des vacances pour aménager le parc en installant une table de ping-pong en ciment. D'autres aménagements arriveront ultérieurement. Les vacances, c'est aussi l'occasion de découvrir des activités et d'échanger avec d'autres jeunes. Ainsi, 15 jeunes de Chevry-Cossigny, Servon et Soignolles-en-Brie se sont retrouvés pour une journée accrobranche à Nemours. Bien d'autres actions ont été menées comme des grands jeux sportifs, des repas à thèmes et des activités manuelles. Les programmes sont toujours préparés avec les jeunes.



## PROJECTION SUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Cet été, l'espace Jeunes sera ouvert du samedi 6 juillet au samedi 3 août 2013.

De nombreuses activités sont prévues pour les jeunes de 11 à 18 ans :

Séjour à la montagne à Serre Chevalier du 6 au 13 juillet

Sorties : Parcs d'attractions et bases de loisirs

Sport : Roller à Paris et football Américain

Soirées et nuits thématiques, en lien avec les jeunes de Servon, Soignolles-en-Brie et Brie-Comte-Robert.



#### "Mobil'études 77

Une bourse pour aller plus loin dans vos études"

Depuis 2008, le Conseil général propose Mobil'études77, une aide aux étudiants seine-et-marnais de moins de 26 ans.

La campagne 2013/2014 est ouverte !

Les demandes se feront en ligne prochainement. Les critères d'attribution sont en cours de réévaluation.

Pour information l'an dernier l'offre s'adressait aux étudiants inscrits en formation post bac, âgés de moins de 26 ans, domiciliés en Seine-et-Marne et dont le foyer fiscal de référence (celui de l'étudiant ou de ses parents) n'excède pas 32 000 € de revenu

annuel brut global. L'aide était attribuée selon l'éloignement du lieu des études et de ressources.

#### Pour tout savoir sur le sujet :

<http://www.jeunesse77.fr/mobil-etudes77>  
Pour toute question, envoyer un message électronique à : [mobilétudes77@cg77.fr](mailto:mobilétudes77@cg77.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :  
Conseil général de Seine-et-Marne  
DEESF - Mobil'Études - Service des aides à la scolarité Hôtel du Département  
77000 Melun Cedex

# RETOUR EN IMAGES

23 février 2013  
Concert "jazzn' pop"



Du 2 au 9 mars 2013  
Séjour ski

6 avril 2013  
Spectacle "Corps en voix"



Soirée "La Llorona" avec Ezio Schiavulli et  
"Flamenco y puro" avec Luis de la Carrasca  
... Par Mireille Milza Association Autrement

Les corps entrelacés déroulaient leurs figures autour de la voix qui émanait, profonde, des gestes tour à tour lents ou fougueux... et les couples s'attiraient, se déchiraient pour mieux exprimer la passion de cette légende mexicaine... « La Llorana »...

Ensuite, une voix rauque, gutturale, trouvait les accords musicaux, les dominait, s'effaçait pour laisser des solos de guitare superbes. Et les rythmes des figures de danse cadençaient une chorégraphie délirante. Des images fugaces d'habits somptueux suivaient les pas dans leur folie et les torsions rapides des corps accompagnaient un jeu subtil des mains.

11 avril 2013  
Spectacle  
"Dans mon jardin, il y a..."



23 mars 2013  
Après le Spectacle "Baptiste se tape l'affiche"



6 avril 2013  
Gala de Gym



12 avril 2013  
Spectacle de  
l'île aux loisirs



17 avril 2013  
Contes - Cocodi

19 avril 2013  
Festival "Faites des courts"



Source : <https://www.facebook.com/bcr77>

20 et 21 avril 2013  
Exposition patchwork Atelier de l'ACACC



19 avril 2013  
Café-concert de l'ACACC



8 mai 2013  
Cérémonie commémorative



22 mai 2013 - Semaine de la jeunesse  
Tournoi de foot & Atelier danse de Soria et Mehdi

Les gagnants du tournoi sont : Bastien Bedier,  
Thomas Reïs, Lucas Mondary et Aymeric Durand.  
Ils gagnent chacun une place pour le Festi'jeunes



## > La problématique santé

Le problème de l'accès aux soins et de la pénurie annoncée de certaines professions est une réalité en Seine-et-Marne. Numéris clausus, départ à la retraite, problème d'attractivité, crise des vocations ? Les raisons sont multiples et les conséquences en termes de délais et d'engorgement des urgences hospitalières sont importantes. Or, avec l'essor des maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer) et le vieillissement de la population, les besoins s'intensifient. Pour y remédier, l'ARS Île-de-France élabore un Projet Régional de Santé.



## > Les acteurs « santé » du territoire

En avril 2012, le journal Les Echos titrait : "Les difficultés d'accès aux soins s'intensifient avec la réduction, temporaire, du nombre de médecins. Le risque d'apparition de déserts médicaux est bien réel." En effet, sur les 34 médecins généralistes recensés sur le Canton de Brie-Comte-Robert, 18 ont plus de 55 ans.

### Service médicaux sur le territoire de l'Orée de la Brie

	Chevry-Cossigny*	Servon	Brie-Comte-Robert
Service ambulancier	1	1	5
Dentiste	1		9
Infirmières	2 (permanence sans rdv le mardi matin)	2	6
Médecin généraliste	2	4	9
Orthophoniste	1		4
Ostéopathe	1	1	3
Kinésithérapeute	2		10
Ophthalmologiste			1
Gynécologue			1
Podologue			4
Psychiatre			1
CMP			1
Allergologues			1
Dermatologues			1
Pharmacie	1	1	6
Vétérinaire			3

\*Retrouvez toutes leurs coordonnées de vos prestataires santé communaux page 30 "Informations pratiques".

### Services hospitaliers des environs

**Centre Hospitalier de Brie Comte Robert** : Etablissement public à vocation principalement gériatrique Possibilité d'accompagnement de personnes âgées atteintes de la maladie d'alzheimer ou de troubles apparentés  
17, rue Petit de Beauverger - 77255 BRIE-COMTE-ROBERT  
Tél : 01 60 62 62 62 - [www.hopital-brie.fr](http://www.hopital-brie.fr)

**Centre Médical De Forcilles** : Centre expert intégré associant radiothérapie, chimiothérapie et nutrition entérale et parentérale, ORL, dermatologie, hépato-gastro-entérologie, pneumologie, anesthésie, analgésie, nutrition, diabétologie, endocrinologie, gynécologie, stomatologie, rhumatologie, neurologie, cardiologie, orthophonie, oncologie, stomathérapie.  
CMDF 77150 FEROLLES-ATTILLY  
Tél : 01 60 64 60 60 - [www.forcilles.com](http://www.forcilles.com)

**Clinique de Tournan** : Urgences, maternité, soins médicaux chirurgicaux  
2 Rue Jules Lefèbvre 77220 Tournan en Brie  
Tél. 0825 16 42 42 - [www.salvia-sante.fr](http://www.salvia-sante.fr)

**Clinique La Francilienne** : Chirurgie, médecine, radiologie, scanner, IRM, scintigraphie, consultations - Avec SOS MAINS et URGENCES  
16 av Jacques Heuclin 77340 Pontault Combault  
Tél. : 0826 30 43 00 - [www.generale-de-sante.fr](http://www.generale-de-sante.fr)

**Hôpital Privé Claude Galien** : Chirurgie - Médecine - Maternité - Néonatalogie - Réanimation - Urgence 24/24 - Radiologie - Scanner - IRM - Laboratoire analyse médicale, dialyse, kiné - Avec SOS MAINS  
20 rte Boussy St Antoine 91480 Quincy sous Sénart  
Tél. : 0 826 30 90 00 - [www.hopital-claude-galien-quincy.fr](http://www.hopital-claude-galien-quincy.fr)

**Centre hospitalier Marc Jacquet** : urgence medico-chirurgicale  
2, rue Freteau de Peny 77011 Melun - Tél. : 01 64 71 64 60

**Egalement sur Melun : Clinique Saint Jean-L'ermitage & Clinique des Fontaines**

**LA PETITE MAISON** : Maison de retraite médicalisée  
18 RUE PASTEUR - 77173 - CHEVRY COSSIGNY  
Tél : 01 64 05 28 23 - [www.residencelapetitemaison.fr](http://www.residencelapetitemaison.fr)

## Les gestes de premiers secours

### PROTEGER - ALERTE - SECOURIR

En ayant les bons réflexes et en réalisant les gestes de premiers secours de manière appropriée vous pouvez sauver des vies. Ces gestes sont malheureusement insuffisamment connus. Bon à savoir : les jeunes reçoivent généralement une initiation aux gestes de premiers secours lors de la Journée Défense et Citoyenneté. Voici quelques conseils diffusés par la CROIX ROUGE FRANÇAISE.

#### 1. SÉCURISEZ LE LIEU DE L'ACCIDENT ET LES PERSONNES IMPLIQUÉES

Évaluez les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité...). N'approchez le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour vous. Dans la mesure du possible, assurez la sécurité des victimes et des autres personnes présentes. Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence. Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

#### 2. APPRÉCIEZ L'ÉTAT DE LA VICTIME

Présentez-vous et expliquez à la victime ce que vous allez faire afin de la rassurer. Vérifiez qu'elle est consciente et respire normalement (cf. partie sur l'inconscience).

**Le pronostic vital est souvent en jeu en cas d'altération de la conscience ou de la respiration.**

#### 3. DEMANDEZ DE L'AIDE SI BESOIN

**18** : les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.

**15** : le Samu pour tout problème urgent de santé, c'est un secours médicalisé.

**17** : la police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

**112** : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, recommandé aux étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger.

**115** : le Samu social pour toute personne qui présente une détresse sociale comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

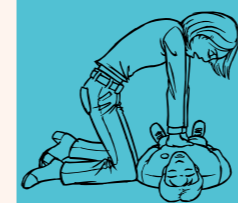
**Vous devez pouvoir fournir aux services d'urgence**

- le numéro de téléphone ou de la borne d'où vous appelez,
- si nécessaire, votre nom,
- la nature du problème (maladie ou accident),
- les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...),
- la localisation précise de l'événement,
- le nombre de personnes concernées,
- l'état de chaque victime,
- les premières mesures prises,

Vous devez également répondre aux questions des secours ou du médecin.

#### 4. EFFECTUEZ LES PREMIERS SECOURS

Dispensez les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.



### L'arrêt cardiaque

**En cas d'arrêt cardiaque, vous avez moins de 5 minutes pour intervenir et agir. Si vous êtes seuls prévenez les secours puis intervenez.**

Arrêt cardiaque ou inconscience ? Penchez-vous, la joue devant sa bouche, votre regard tourné vers sa poitrine. Si vous ne sentez aucun souffle et si le ventre ne se gonfle pas, la victime est en arrêt cardiaque. Sur une surface dure, positionner vos mains l'une sur l'autre au milieu du thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus. Appuyez de tout votre poids, bien au-dessus : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps. Pratiquez 100 compressions par minute, par séquences de 30 compressions consécutives. Vous devez à chaque fois appuyer très fort, pour enfoncer la cage thoracique de 3 à 4 cm. Même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez jusqu'à ce que les secours d'urgence arrivent et poursuivent la réanimation, ou que la victime reprenne une respiration normale.

**Pour tout savoir : [www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base](http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base)**

**Session de formation Croix-Rouge française - Délégation locale de Tournan-en-Brie - 12 rue du Docteur Lambert 77220 TOURNAN EN BRIE - Téléphone : 01 64 07 00 50 - Prochaines dates : 29/06 - 20/07 - 10/08**



### Deux défibrillateurs sur la commune

Salle Polyvalente André Enat et à La Marmite

Simple et sans danger le DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

## > Accueil de la CAF

L'accueil du siège de la CAF de Seine-et-Marne ainsi que les lieux d'accueil décentralisés seront fermés une semaine sur deux alternativement jusqu'au vendredi 28 juin 2013 inclus. Ces fermetures ne concernent pas les rendez-vous RSA et l'accueil sur rendez-vous à Lognes, qui sont maintenus. Retrouvez le calendrier complet d'ouverture des accueils de Melun, Montereau, Chelles et Meaux sur : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) - rubrique « Ma Caf ».



## > Analyse des Besoins Sociaux

En décembre dernier, la commission "Santé - Solidarité - Logement" a organisé une réunion avec différents acteurs sociaux sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Le travail a mis en évidence la nécessité de la mise en place d'une ABS pour les 3 CCAS. Ainsi, c'est dans le cadre de la CCOB que nous avons engagé une réflexion prospective sur les besoins sociaux du territoire.



Afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins de la population en matière sociale, la commission "Santé - Solidarité - Logement" travaille sur l'Analyse des Besoins Sociaux dit ABS.

### Les objectifs

L'analyse des besoins sociaux (ABS) répond à deux objectifs. Le premier est de satisfaire à une obligation légale, le second de mieux connaître les besoins.

Les articles 1 et 2 du décret n° 95-562 du 6 mai 1995 - recodifiés aux articles R. 123-1 et R. 123-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), régissent les démarches d'analyse des besoins sociaux (ABS) pour les CCAS.

« Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration ».

L'objectif est d'adapter l'offre du CCAS aux besoins du territoire, pour anticiper les évolutions futures et animer l'action sociale locale en apportant un meilleur service. Nous démarrons ce projet par un état des lieux. Nous pourrions ensuite mieux identifier les besoins, programmer nos actions et diriger la politique budgétaire.

L'analyse qui porte sur les besoins de la population : les familles, les personnes âgées, la petite enfance et les personnes en difficulté.

### Les enjeux

- Avoir une meilleure connaissance de la population (tableaux de bord, indicateurs qualitatifs, quantitatifs).
- Faire ressortir les priorités, les problématiques (demandes/réponses).
- Faire des préconisations adaptées aux besoins.
- Anticiper les évolutions futures sur le territoire.
- Permettre le dialogue des CCAS et mettre en œuvre un projet commun.

### Les thèmes

Nous orientons cette analyse autour des thèmes suivants : logement, santé, dépendance, démographie et emploi.

### La méthodologie

Après une phase de consultation, nous avons retenu le cabinet "ENEIS CONSEIL" pour effectuer cette ABS. Il s'agit d'une démarche de « diagnostic social territorial » afin d'évaluer l'adéquation entre les besoins et les réponses actuelles et d'identifier les actions sociales à développer.

**Le cabinet devrait nous remettre son rapport début 2014 avec une synthèse et des préconisations selon les besoins sociaux identifiés. L'ABS est donc avant tout un outil d'aide à la décision.**

## > CCOB : du nouveau

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie s'est installée depuis le début de l'année dans l'ancienne gare de Brie-Comte-Robert. Elle a été réhabilitée par la fédération BTP 77 en un site expérimental pour les économies d'énergie, dans le cadre du projet Bâtir éco.

CCOB - 1 place de la gare à Brie-Comte-Robert

Tél. : 01 60 62 15 81 [www.loreedelabrie.fr](http://www.loreedelabrie.fr)



## > Le nouveau conseil communautaire

Monsieur André AUBERT ayant démissionné de ses fonctions de maire et conseiller municipal de la commune de Brie-Comte-Robert et, de fait, de ses fonctions de Président de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, le conseil communautaire a été convoqué en vue de l'élection d'un nouveau président. Le vendredi 26 avril 2013, le Conseil communautaire a procédé à l'élection du Président. Monsieur Jean LAVIOLETTE a été élu.

### > Les membres du bureau et leurs commissions

*Les conseillers communautaires ont ensuite procédé à l'élection des vice-présidents.*

*Les commissions sont constituées de 8 membres titulaires et 8 suppléants selon la répartition suivante : 4 conseillers de Brie-Comte-Robert, 2 conseillers de Chevry-Cossigny et 2 conseillers de Servon*

**Président : M. Jean LAVIOLETTE - Maire de Brie-Comte-Robert**

Le Président préside de droit l'ensemble des commissions mais celles-ci sont déléguées aux vice-présidents

**1er vice-président : Monsieur Dominique STABILE - Maire de Servon**

Commission Finances - Développement économique

**2ème vice-président : Madame Françoise NARCE - Maire-adjoint de Chevry-Cossigny**

Commission Transports & Déplacements

**3ème vice-président : Madame Martine FERRETTI - Conseillère municipale de Brie-Comte-Robert**

Commission Santé - Solidarités - Logement

**4ème vice-président : Madame Vanina HAUTEKIET - Conseillère municipale de Servon**

Commission Communication - Vie communautaire

**5ème vice-président : Monsieur Christian CHANAU - Conseiller municipal de Brie-Comte-Robert**

Commission Vie associative - Culture - Jeunesse et Sports

**6ème vice-président : Monsieur Jack DEBRAY - Conseiller municipal de Chevry-Cossigny**

Commission Travaux - Urbanisme - Environnement



**L'objectif essentiel de la Communauté de communes est de se regrouper pour :**

- /// agir ensemble sur des axes essentiels de la vie locale,
- /// réaliser à plusieurs ce que les communes ne peuvent pas faire toutes seules,
- /// considérer le territoire comme une entité globale dont le présent et l'avenir concernent tout le monde.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## > La Mairie

29 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96  
www.chevry-cossigny.com  
courriel : mairie@chevry-cossigny.com

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi	FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30
Mercredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi	8h45 - 11h30

## Scolaire / Loisirs

### Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne  
Tél. : 01 64 05 26 93

### Elémentaire

**Normandie-Niemen**  
25 rue Marcel Pagnol  
Tél. : 01 64 05 26 90

### Service inscriptions

Céline LECOMTE  
Tél. : 01 64 05 20 22

### Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 06 06 71 51 49  
www.fcpe.asso.fr  
Espace parents : Espaceparents.fr

### Accueil pré et post-scolaires maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79  
Tél. : 06 84 77 76 92

### Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11  
Tél. : 06 84 77 90 54

### Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly  
Tél. : 01 64 05 69 95

### A.C.A.C.C. Ecole de Musique

9 rue Jean Delsol  
Tél. : 06 60 52 94 89

### Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol  
Tél. : 01 83 85 98 19  
Information et billetterie  
espaceculturel@chevry-cossigny.com  
Médiathèque  
infomediathèque@chevry-cossigny.com  
Tél. : 01 83 85 98 21

Tél. : 01 83 85 98 21

Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89  
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

### Médecins

Docteur J.C. Palacio  
66 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 06 14  
Docteur G. Watrelos  
38, rue Ch. Pathé  
Tél. : 01 64 05 45 21

### Orthophoniste

Françoise Frappé  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 34 12 39

### Ostéopathe

Céline COPPEL  
45 rue Charles Pathé  
Tél. : 09 53 98 70 27

### Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 62 06 72  
Jacqueline Delmas  
24 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 08 51

### Pharmacie

Monsieur Decaup  
(tous les jours sauf dimanche)  
31 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 35 87

## Services publics

### Perception

37 Av du Gal Leclerc  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 01 64 05 00 97

### Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Yau  
Av de la Malibrant -  
Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 17 00

### Mission locale

7 avenue de la Malibrant  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 52 90

### Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 39 49 Selon le service, appel gratuit ou  
de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût  
éventuel de votre opérateur

### C.A.F.

21 av Gén Leclerc  
77000 Melun

Tél. : 0 820 25 77 10

### La poste

36 Bis Rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 62 46 20

**URGENCE ERDF 09 726 750 77**

**URGENCE GAZ 0800 47 33 33**

**URGENCE LDE 0977 401 143**

## Divers

### Marché

Mercredi matin Place du marché

### S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil  
Tél. : 01 60 56 54 60

### Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79  
lundi de 14h à 17h et du mardi  
au vendredi de 9h à 17h

### Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à  
12h sauf dimanche et jours fériés.  
3 rue Maurice Ambolet  
Tél. : 01 64 05 20 61  
Pour en savoir plus :  
www.paroissedechevrycossigny.com

### Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX  
Tél. : 01 64 05 33 66

## Collecte des déchets

### SIETOM : 01 64 07 99 75

### Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

### Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

### Enlèvement des ordures extra-ménagères (objets encombrants)

le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.  
**Collecte des déchets toxiques (Kangourou)**  
Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.



Concevoir l'innovation de demain se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauerermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

**sauerermann®**

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG  
Sauerermann Industrie S.A. - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny  
www.sauerermannpumps.fr



**ALPHA T.P.**  
TRAVAUX PUBLICS

9-11 Rue du Coq Gaulois  
77170 Brie Comte Robert

**SECTEURS D'ACTIVITÉ**  
Travaux Publics  
VRD  
Eclairage Public  
Aménagement Urbain  
Lotissement

Tél.: 01 64 05 29 66  
Fax : 01 64 05 82 01  
alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

**www.alpha-tp.fr**



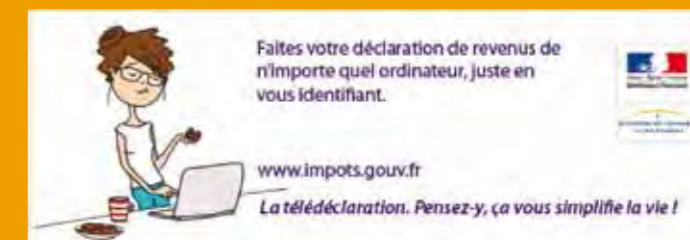
**M@DI'ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr



**Kalfa**  
Mécanique de Précision

2 RUE DE BEAUVARGER  
77173 CHEVRY-COSSIGNY  
TÉL. : 01 64 05 20 83 - Fax : 01 64 05 30 43



Faites votre déclaration de revenus de n'importe quel ordinateur, juste en vous identifiant.

www.impots.gouv.fr  
La télédéclaration. Pensez-y, ça vous simplifie la vie !



Chevry - Cossigny 77  
5 & 6 Juillet 2013



# ROCK AMBOLESK

Festival - 7ème édition

**TARIF CHEVRIARDS**

10€ les 2 jours! / Gratuit pour - de 12 ans

Places en vente à la boulangerie "Les Merveilles de Chevry".  
Info Line 0609070161.

Les bénévoles de Rockambolesk viendront à votre rencontre,  
à votre domicile, entre le 8 et le 15 juin pour vous proposer  
des places!



[WWW.ROCKAMBOLESK.COM](http://WWW.ROCKAMBOLESK.COM)

JAHILL  
DR NABSS DJ S CRU  
DJ LA CHIPS UNIT & PEACE  
**TARRUS RILEY**  
**LES WAMPAS**  
FAMILLE GRENDY I TRINITY I  
DANIEL CRAIG JOKE  
OBIDAYA



**AU FIL DU bain**  
1<sup>er</sup> RÉSEAU D'EXPERTS SALLE DE BAINS  
[aufildubain.fr](http://aufildubain.fr)  
**Venez découvrir  
votre nouvel espace  
salle de bains!**

**Ouvert du Lundi  
au samedi**  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Tél : 01.60.62.52.70

1 bis, rue Charles Pathé - CHEVRY COSSIGNY

